

VOTRE GUIDE DE FAMILLE D'ACCUEIL

Beaucoup d'étudiants choisissent l'hébergement en famille pour découvrir le quotidien d'un foyer français. Nous vous proposons ce guide, afin de s'assurer que le séjour se passe dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde.



LES PROPOSITIONS D'ACCUEIL

- Nous recevons une inscription avec une demande d'hébergement en famille, via le site Internet ou un agent à l'étranger : l'étudiant choisit ses dates de séjour et la formule pour les repas : demi-pension, B&B ou sans repas.
- On nous indique également ses éventuelles allergies (alimentaires, aux animaux, médicamenteuses, etc.) ou régime alimentaire particulier.
- **Il arrive aussi qu'il y ait des demandes spécifiques :** proximité de l'école et/ou du centre-ville, fumeur/non-fumeur, possibilité de garer sa voiture, etc.
- Notre logiciel interne indique les familles disponibles, selon les dates et les critères demandés et nous les informons par email.



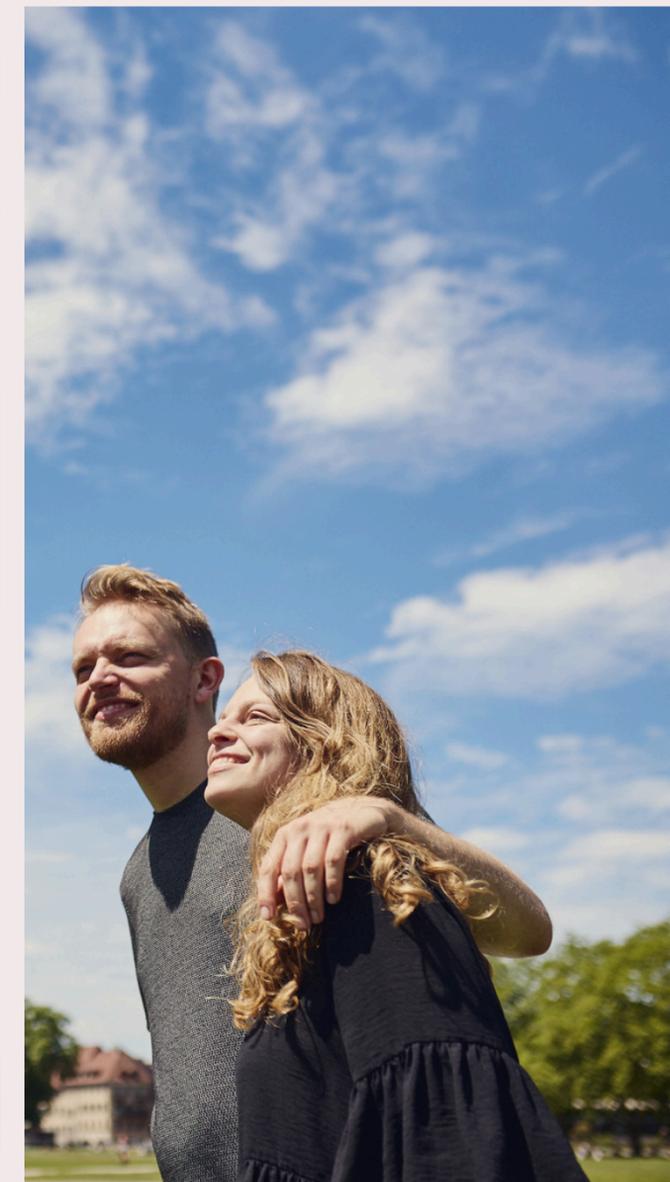
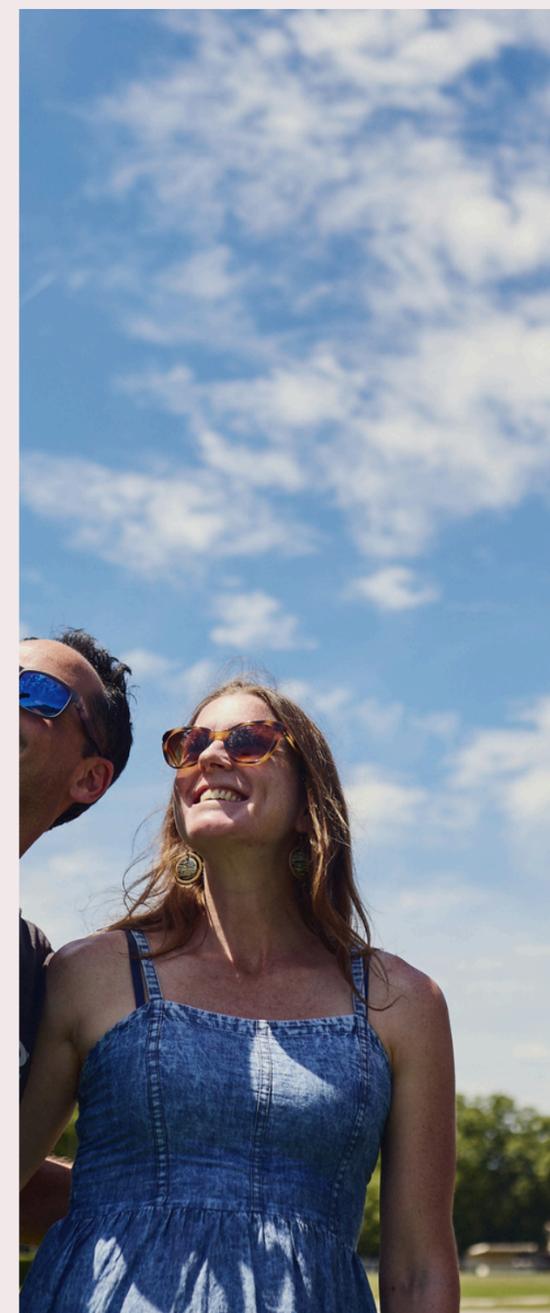
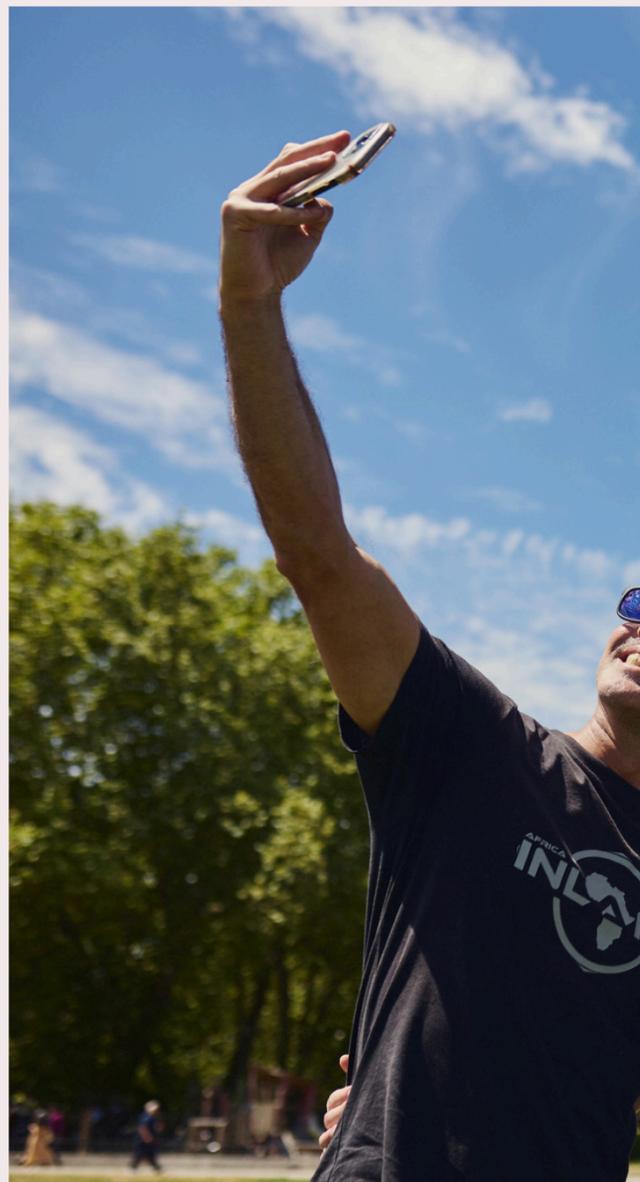


ACCUEIL LE JOUR DE L'ARRIVÉE

Nous demandons à l'étudiant de prendre contact avec la famille avant son séjour en France, afin d'organiser l'arrivée et de faire connaissance.

Si la famille n'a pas eu de nouvelles de l'étudiant la semaine précédant son arrivée, **elle doit nous informer pour que nous relançons l'étudiant.**

L'étudiant peut arriver entre 10h30 et 21h00 le dimanche, sauf exception, vue et validée avec la famille en amont.





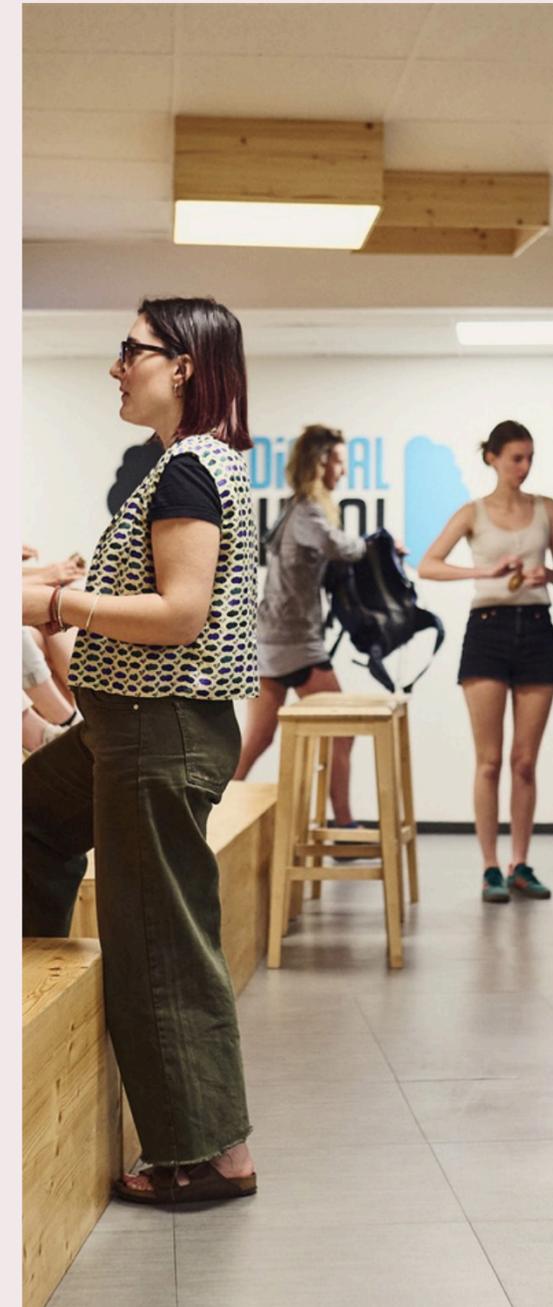
PREMIER JOUR À L'ÉCOLE

Les étudiants sont attendus à 8h00 le premier lundi (voire le mardi si le lundi est férié) pour une réunion de bienvenue. **Les cours ont ensuite lieu le matin OU l'après-midi en fonction de leur niveau.**

L'étudiant connaîtra son emploi de temps à ce moment-là.

La famille doit expliquer à l'étudiant comment se rendre à l'école le plus facilement et le plus rapidement possible : il faut privilégier les trajets avec un minimum de correspondances.

Si la famille a la possibilité d'accompagner l'étudiant le premier jour ou la veille pour lui montrer le chemin, c'est généralement très apprécié.



LA CHAMBRE DE L'ÉTUDIANT

Sauf demande spécifique, l'étudiant doit disposer d'une chambre individuelle **sans que cela ait de conséquence sur l'organisation du couchage des membres de la famille**. En effet, il ne faut pas qu'un membre de la famille dorme sur le canapé parce que sa chambre a été mise à disposition de l'étudiant par exemple.

- La chambre doit être chauffée en période de froid. Même si les directives gouvernementales nous invitent à diminuer nos consommations d'énergie, il faut fournir un confort minimum à nos hôtes.
- La chambre doit être dépersonnalisée et contenir au minimum : un lit (simple ou double), des rangements dans une étagère, un placard ou une commode et/ou un espace dans une penderie, ainsi qu'un bureau pour pouvoir travailler.



LES AUTRES PIÈCES DU FOYER

- L'élève doit avoir accès à la salle de bains et pouvoir prendre au moins une douche par jour. Les toilettes et la salle de bains peuvent être individuelles ou partagées.
- L'étudiant doit pouvoir accéder aux parties communes (salon, salle à manger, cuisine, autre) dans l'esprit d'accueil et de partage attendu dans ce type d'hébergement.
- Il est impératif que **l'étudiant dispose des clés du logement** durant la période de son séjour.





MÉNAGE ET HYGIÈNE DU FOYER

- Les serviettes (une serviette de bain et une serviette de toilette) sont fournies par la famille et doivent être changées une fois par semaine.
- L'étudiant doit tenir sa chambre propre et rangée.
- L'étudiant doit également respecter la propreté et le rangement de la salle de bain, des toilettes et de la cuisine, le ménage de fond de ces parties communes étant aussi assuré par la famille.
- Les draps sont fournis par la famille et doivent être changés tous les 15 jours minimum.



NOS 3 FORMULES D'ACCUEIL



Arrivé de l'étudiant un dimanche et départ un samedi

Base

Chambre seule

145€ /semaine /étudiant +15€/nuit supp.

Vous recevez seulement l'étudiant et vous n'êtes pas dans l'obligation de lui fournir le petit déjeuner et le dîner.

B&B

**Chambre avec
petit déjeuner**

160€ /semaine /étudiant +20€/nuit supp.

Vous recevez l'étudiant et vous mettez à disposition les éléments nécessaires pour qu'il puisse se préparer un petit-déjeuner et si possible partager ce moment avec lui.

**Demi
pension**

**Chambre avec
petit déjeuner et dîner**

220€ /semaine /étudiant +30€/nuit supp.

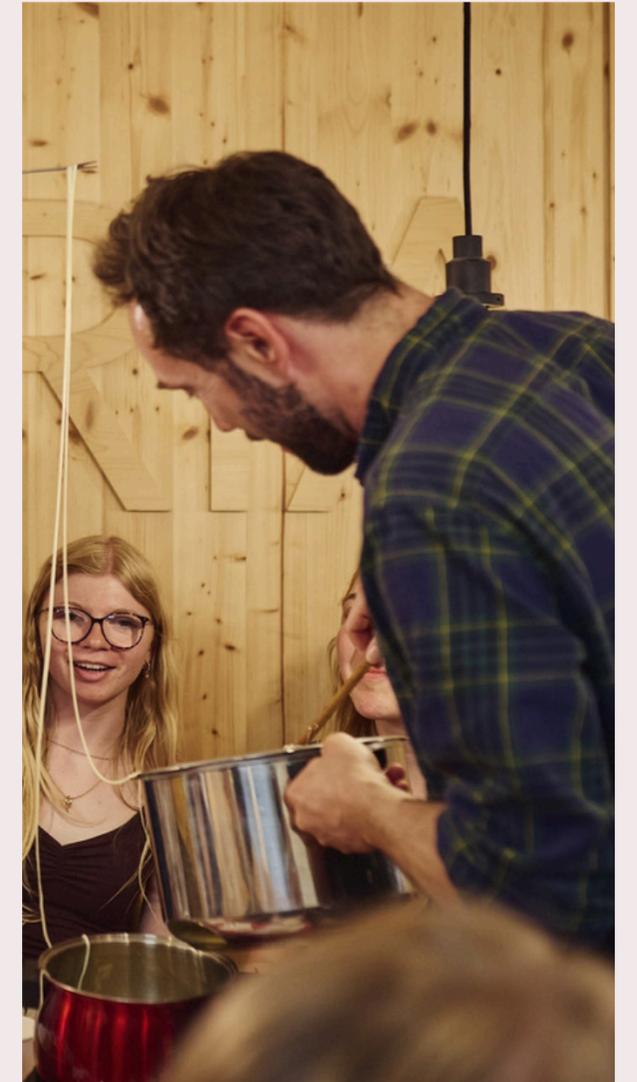
Le repas du soir est souvent le seul vrai repas qu'ils prennent dans la journée. C'est donc le cadre idéal pour échanger et mieux connaître la personne accueillie !

Supplément régime spécial (vegan, sans gluten, halal, sans lactose...) = +10€ en B&B ou +35€ en Demi-pension

UTILISATION DE

LA CUISINE

- Dans tous les cas, l'étudiant doit disposer d'un espace dans le frigo et d'un espace de stockage dans la cuisine, d'autant plus s'il est en formule B&B ou sans repas.
- En B&B et en formule sans repas, les heures d'accès et d'utilisation de la cuisine doivent être définies entre la famille et l'étudiant dès son arrivée.
- Comme l'heure des repas peut varier selon les cultures, mais aussi selon les familles en France, il est important de préciser l'horaire du dîner.

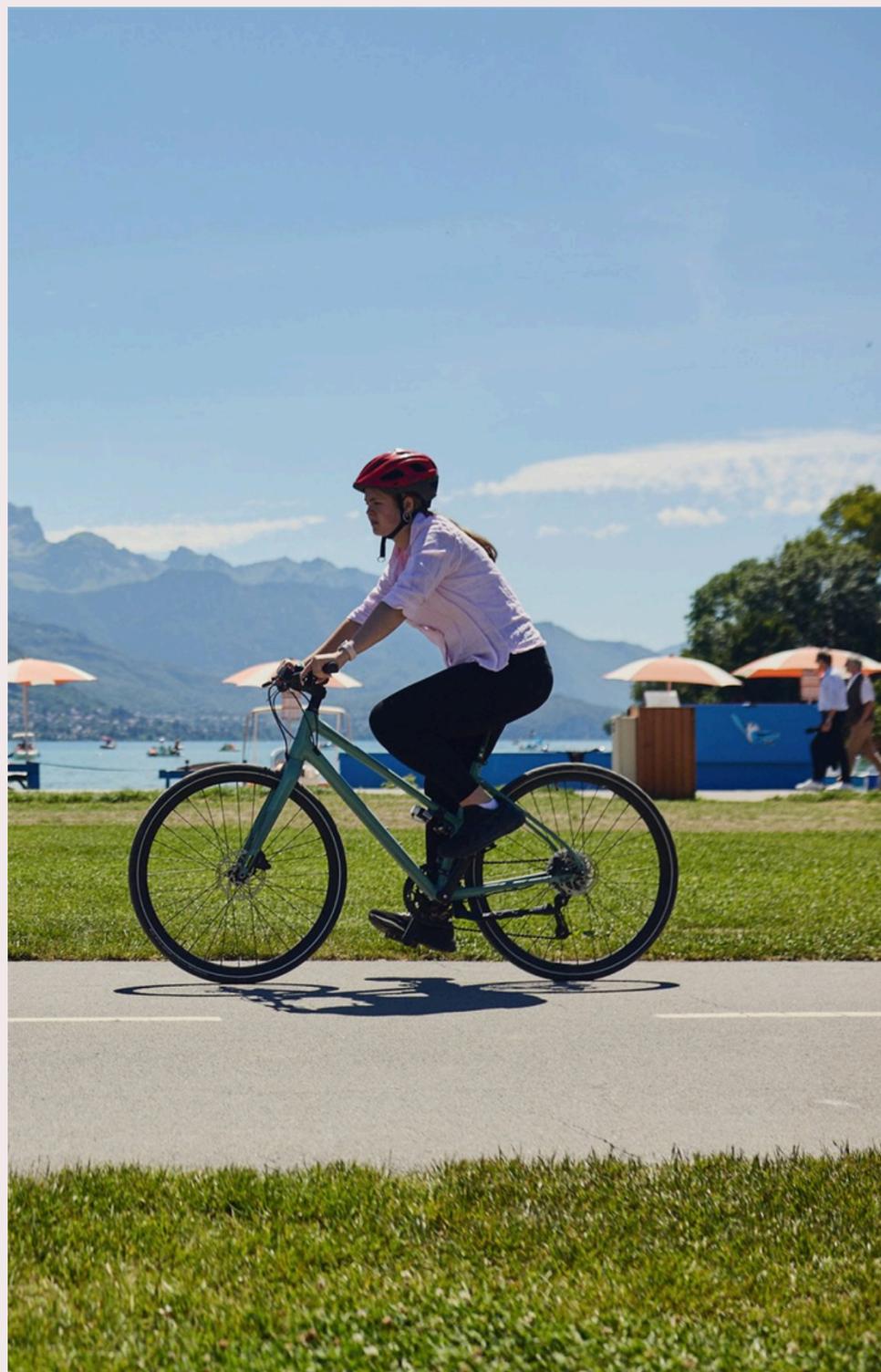


LA VIE

EN FAMILLE

- Nous demandons aux familles de consacrer un peu de temps à l'étudiant pour **créer des moments de communication** en dehors des repas.
- La famille peut demander à l'étudiant de ne pas utiliser Skype ou d'autres moyens de communication après une certaine heure le soir, en raison du bruit que cela engendre.
- Il peut arriver que l'étudiant souhaite inviter un ou des amis à la maison. Il doit demander l'accord de la famille. Merci de préciser clairement à l'étudiant s'il peut, ou pas, recevoir des amis et à quels horaires, dès son arrivée.
- **La langue d'usage au quotidien est le français.** Nous faisons attention à ne pas placer deux élèves de la même langue maternelle dans une même famille, sauf accord contraire.
- Les règles générales de la maison font autorité, la famille doit les fixer et les communiquer clairement à l'étudiant à son arrivée.





ABSENCE DE LA FAMILLE

- **La famille peut ponctuellement être absente** : elle doit alors informer l'étudiant au préalable et préparer les repas prévus. Les absences de la famille doivent rester ponctuelles pour ne pas remettre en cause le principe d'accueil.
- Nous demandons à la famille de ne pas laisser l'étudiant seul plus de trois jours, sauf cas exceptionnel et dans le cadre d'un long placement (plus de six semaines).
- En ce qui concerne les longs séjours, si l'étudiant part en vacances au cours de son séjour sans prévenir, **aucun remboursement n'est attendu de votre part**. S'il souhaite s'absenter pour une semaine ou plus et qu'il prévient au moins deux semaines avant, il peut garder sa chambre chez la famille et y laisser ses affaires. **Cela n'aura aucun impact sur les indemnités de la famille.**





ÉTUDIANTS MINEURS

L'âge de nos étudiants varie de 16 à 80 ans ! Toutefois, nous recevons également des étudiants mineurs, âgés de 13 à 15 ans .

- Dans ce cas, nous faisons remplir et signer un formulaire aux parents de l'étudiant mineur. Ils déclarent être conscients que nous sommes un centre de formation pour adultes et qu'ils acceptent le fait que cela ne peut entraîner **aucune charge de responsabilité pour la famille hôte ou pour nous.**
- Les parents indiquent également dans ce formulaire si l'élève mineur est autorisé à sortir seul le soir et quel est l'horaire du couvre-feu.



VOTRE CONTACT



Soline JOLY
Référente logement

 logements@ifalpes.com

 +33 (0)4 50 45 38 37